Suisse : Genève tarde à expulser un criminel kosovar, il récidive

06/04/2017 à 15h10

Condamné pour un meurtre au Jardin anglais en 2005, l'homme devait quitter la Suisse à l'issue de son traitement l'an dernier. En février, il a agressé un homme. Pourquoi n'a-t-il pas été renvoyé?

Un Kosovar avait défrayé la chronique en 2005 en poignardant à mort un jeune homme au Jardin anglais. Après avoir purgé sa peine, **ce criminel, qui devait être renvoyé l'an dernier, a de nouveau dérapé en février**, selon nos renseignements. Mis en prison le mois suivant, il est prévenu de tentative de meurtre. Cette agression relance aujourd'hui la polémique sur le renvoi des criminels étrangers et sur l'efficacité de la loi qui s'est pourtant considérablement durcie.

K., 28 ans, est aujourd'hui accusé d'avoir, en état d'ébriété, planté un tesson de bouteille dans la gorge d'un homme devant l'aula de l'établissement scolaire de la rue Liotard, dans le quartier de la Servette. **Il a été condamné en 2008 à sept ans et demi de prison pour avoir, trois ans plus tôt, tué sur les quais un jeune Français de 19 ans**. En 2013, il a obtenu sa libération provisoire, mais son traitement contre les dépendances (à l'alcool et au cannabis) et autres troubles de la personnalité s'est poursuivi. La même année, il n'a pas respecté le Code de la route et a roulé sans permis, ce qui lui a valu une sanction.

L'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) a alors révoqué son autorisation de rester en Suisse, en raison de son lourd passé pénal (meurtre, vol, recel). Une décision

confirmée il y a deux ans par le Tribunal fédéral (TF). Alors pourquoi n’est-il pas rentré au pays depuis?

(…)

TDG